

ATELIER DE POSTPRODUCTION DU CPIF

APPEL A CANDIDATURES 2012-2013

Le Centre Photographique d'Île-de-France, centre d'art contemporain conventionné, propose une résidence sans hébergement, de trois mois, aux artistes dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique professionnel. C'est dans la phase expérimentale de postproduction (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant un accompagnement, une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre.

Le CPIF bénéficie du soutien de la Ville de Pontault-Combault, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France / Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil général de Seine-et-Marne et du Conseil régional d'Île-de-France.

Plus d'informations sur le site internet www.cpif.net

CAHIER DES CHARGES

LE LIEU ET LE PROJET

Le Centre Photographique d'Île-de-France, dédié à la recherche artistique contemporaine, est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité du RER E, à 30 minutes de Paris et de Melun.

Il propose tout au long de l'année, une programmation d'expositions originales d'œuvres d'artistes, tant internationalement reconnus qu'émergents, qui travaillent avec la photographie ou l'image animée.

Le CPIF mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteurs individuels, ou des adhérents (ateliers pratiques et théoriques, rencontres, publications, visites accompagnées, commentées...).

L'artiste aura un accès privilégié à l'atelier numérique aux jours et heures d'ouverture du Centre (du mardi au vendredi de 10h à 18h, et le week-end de 14h à 18h en période d'exposition).

Les frais d'hébergement et de transport sont à la charge de l'artiste.

LE MATÉRIEL

L'atelier numérique est équipé d'un MacPro avec écran Eizo 24 pouces, un scanner Imacon Flexlight 646 et un traceur Epson Stylus pro 9880 de 110 cm de large.

Le papier (dans la limite d'un rouleau de 30 mètres sur 110 cm, de type standard) et les encres nécessaires aux tirages sont fournis.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Selon les besoins, un technicien assiste l'artiste, quelques heures par semaine.

LA PERIODE DE TRAVAIL

L'artiste peut travailler sur place pendant trois mois consécutifs sur une période donnée entre octobre 2012 et juillet 2013.

LES RENCONTRES

Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF seront envisagées en fonction de l'actualité du Centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers sont à envoyer au CPIF, avec la mention «Atelier de postproduction», **le samedi 12 mai 2012, au plus tard.**

Ils doivent comporter les informations suivantes :

- **Une présentation de l'artiste**, comportant un CV ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes)
- **Le projet de résidence** intention, descriptif, images...
- **La période de résidence souhaitée** et le niveau de compétence technique sur ce type de matériel (pour information)

Un jury de pré-sélection se réunira la semaine du 21 mai 2012.

A son issue, nous inviterons les candidats pré-sélectionnés à nous présenter leur projet **la semaine du 4 juin.**

Les réponses seront données exclusivement par courrier. Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.